

À PROPOS DE

*MÉLANGES EN L'HONNEUR
DE STÉPHANE PIERRÉ-CAPS,
CONSTITUTION, ÉTATS ET PEUPLES¹*

Par Marie-France VERDIER

*Maître de conférences HDR en droit public
CRDEI, EA 4193
Directrice de la revue Politeia*

Les *Mélanges en l'honneur de Stéphane Pierré-Caps, Constitution, États et peuples*, rendent hommage au maître nancéen inspirant du droit constitutionnel démotique et témoignent de son aura tant nationale qu'internationale.

Ils expriment une confusion des sentiments mêlés d'estime, d'admiration, de respect, d'amitiés et d'affection.

La variété des contributions et des auteurs prouve la richesse des centres d'intérêt intellectuel du dédicataire de l'ouvrage autour de thématiques fédératrices : Italie, pays ibériques et ibéro-américains, de l'est de l'Europe et africains notamment.

Ce recueil d'hommage atteste aussi de ses valeurs personnelles, dignes de la plus haute aristocratie libérale. D'une part, l'indépendance d'esprit : le maître, le professeur, le collègue, l'ami n'a jamais souhaité imposer les exigences d'une école de pensée. D'autre part, la liberté intellectuelle : il n'a pas sacrifié à l'air du temps mais a toujours gardé le cap de ses profondes convictions.

Selon Julien GREEN, « *Chaque homme dans sa nuit, marche vers sa lumière* ».

Cette soixantaine d'articles est autant de lumières à parcourir.

En contribuant à l'enrichissement de la pensée juridique et politique, ces *Mélanges*, avec une approche pluridisciplinaire et comparatiste, portent en eux toutes les promesses de la pluralité. Ils ne peuvent laisser un juriste indifférent aux enjeux

¹ Paris, L'Harmattan, coll. « Droit comparé », 2024, 557 p.

de ces concepts de Constitution, États et peuples, d'une actualité brûlante et toujours en devenir.

Ils s'inscrivent à l'égal des plus grands et tracent l'œuvre qui reste à penser et à écrire.